



## République Algérienne Démocratique et Populaire

MINISTRE DE L'HABITAT DE L'URBANISME ET DE LA VILLE

AGENCE NATIONALE DE L'AMELIORATION ET DU DEVELOPPEMENT DU LOGEMENT -AADL -

Direction Régionale d'Alger Est

### Avis de vente aux enchères publiques Par soumission cachetée

L'AADL met en vente aux enchères publiques par soumission cachetée : **52 locaux à usage commercial (par locaux séparés) et services**, réalisés en accompagnement au programme location –vente De la Wilaya D'Alger sites suivants :

**Adjudication N° 01/2019 : 24 locaux à usage commercial situés au site 594 logements AADL Bachdjerrah.**

**Adjudication N° 02/2019 : 01 local à usage commercial situés au site 527 logements AADL El Achour**

**Adjudication N° 03/2019 : 09 locaux à usage commercial situés au site 1516 logements AADL Ain El Malha**

**Adjudication N° 04/2019 : 17 locaux à usage de service situés au site 1600 logements AADL Bab Ezzouar I**

**Adjudication N° 05/2019 : 01 local à usage commercial situés au site 730 logements AADL Bab Ezzouar II**

Cette vente est destinée à toute personne physique de nationalité algérienne ou morale de droit algérien.

Une garantie financière de soumission, qui ne peut être **inférieure à dix pour cent ( 10%) du montant de la mise a prix** du local pour lequel le soumissionnaire postule, exprimée en dinars algériens en toutes taxes comprises, doit être produite au titre de la présente vente aux enchères.

Le cahier des charges est à retirer contre paiement de la somme de **3500.00 DA** auprès de :

**LA DIRECTION REGIONALE AADL ALGER EST : CITE DES 416 LOGEMENTS AADL – GUE DE CONSTANTINE – AIN – NAADJA / ALGER TEL : (023) – 53 – 87 – 66/FAX : (023) - 53 – 51 - 95**

**La date limite de retrait du cahier des charges est fixée au 29<sup>e</sup> jour (inclus) à compter de la première parution dans la presse nationale à 15h30.**

L'offre, accompagnée des pièces obligatoires énumérées dans le cahier des charges, est à présenter sous enveloppe principale scellée sous deux enveloppes fermées et anonymes, ne comportant que l'adresse de l'Agence Régionale d'Alger Est et la mention ((soumission à ne pas ouvrir)).

**La date limite de dépôt des offres est fixée au même lieu, au 30<sup>e</sup> jour (inclus) à compter de la première parution dans la presse nationale à 12h00.** L'offre doit être déposée dans les délais requis à l'adresse indiquée ci-dessus.

L'ouverture des plis, en présence publique, s'effectuera à la même adresse, le jour coïncidant avec **la date limite de dépôt des offres à treize heures (13h00).**

Le présent avis tient lieu d'invitation aux soumissionnaires pour assister à l'ouverture des plis.

Pour toute information complémentaire, prière de consulter le site de l'AADL ou de se présenter au service commercial de l'Agence Régionale d'Alger Est

**[www.aadl.com.dz](http://www.aadl.com.dz)**